



## CONVOCAATION à L'ASSEMBLEE GENERALE Dimanche 19 janvier 2025

Référence : CRAPAHU Réf. : 02/2024-2025  
Objet : Assemblée générale du 19 janvier 2025

Limours, le 02 janvier 2025

Cher(e)s ami(e)s,

L'Assemblée Générale ordinaire de notre association CRAPAHU se tiendra le **Dimanche 19 janvier 2025 à 14h, vous en trouverez les modalités dans cette convocation.**

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

- Présentation du rapport moral et du rapport d'activité
- Bilan financier 2023-2024 et Budget prévisionnel pour 2024-2025
- Approbation du rapport moral, du bilan financier et du budget prévisionnel
- Montant de la cotisation à CRAPAHU
- Questions diverses

L'Assemblée Générale ordinaire ne peut délibérer que si 1/4 des membres votent (34) en fonction du quorum prévu dans les statuts.

Votre participation est nécessaire, si vous ne pouvez pas suivre l'Assemblée Générale, vous pouvez donner pouvoir à un(e) adhérent(e) pour vous représenter en nous faisant parvenir le pouvoir ci-dessous.

Nous vous rappelons que chaque adhérent **ne peut disposer que d'un seul pouvoir**, assurez-vous que le mandataire à qui vous souhaitez donner votre pouvoir n'en a pas déjà un.

**Vous devez renvoyer le pouvoir à l'adresse mail CRAPAHU**

**([crapahu.limours@gmail.com](mailto:crapahu.limours@gmail.com)) ou l'envoyer ou le déposer à la Mairie de Limours – CRAPAHU Place du Général de Gaulle 91470 LIMOURS au plus tard le vendredi 17 janvier 2025.**

**Les votes et pouvoirs seront recueillis et présentés lors de l'assemblée.**

**L'Assemblée Générale se terminera par « la Galette ! »**

Isabelle ROUGELOT

Présidente de CRAPAHU

**POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE de CRAPAHU du 19 JANVIER 2025**

Nom : Prénom :

Adresse :

Donne pouvoir à :

Nom : Prénom :

A Limours, le

Bon pour pouvoir :

Signature du mandant

Pouvoir accepté :

Signature du mandataire

---